



MATCH FC METZ – STADE DE REIMS
PROTOCOLE SANITAIRE - GRAND PUBLIC

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 À 15H00

STADE SAINT-SYMPHORIEN

La Ligue de Football Professionnel, la Préfecture de la Moselle et le FC Metz ont défini le présent protocole sanitaire dans le cadre de l'organisation du match FC Metz – Stade de Reims, qui se déroulera au Stade Saint-Symphorien le dimanche 20 septembre 2020 à 15H00.

Toute personne munie d'un billet pour assister à cette rencontre s'engage à respecter l'intégralité des dispositions détaillées dans ce protocole.

DISTANCIATION PHYSIQUE ET GESTES BARRIÈRES

Les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes, dites « barrières », définies au niveau national, doivent être observées en tout lieu du périmètre du Stade Saint-Symphorien et en toutes circonstances lors de cette rencontre de football.

Les mesures d'hygiène sont les suivantes :

- **Se laver régulièrement les mains** à l'eau et au savon ou par une friction hydro-alcoolique ;
- **Se couvrir systématiquement le nez et la bouche** en toussant ou en éternuant dans son coude ;
- **Se moucher dans un mouchoir à usage unique** à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
- **Éviter de se toucher le visage**, en particulier le nez, la bouche et les yeux.

Pour faire respecter ces mesures d'hygiène, l'entrée au Stade Saint-Symphorien ne pourra se faire qu'après un passage aux points de distribution de lotion hydro-alcoolique qui seront positionnés à chaque porte.

Le dispositif de palpation par raquette de détection des objets métallique sera privilégié, permettant d'assurer les contrôles de sécurité pour chaque spectateur, sans contact, tout en garantissant une fluidité dans le contrôle.

La distanciation sociale d'au moins un mètre devra être respectée à chaque lieu d'attente, et notamment :

- Aux deux points de pré-filtrage (côté autoroute et côté Bras Mort) ;
- Aux grilles d'entrée du Stade ;
- Aux guichets du Stade, qui seront exclusivement ouverts pour le retrait des cartes d'abonnement, les litiges, le retrait des places PMR, la consigne ;
- Aux buvettes ;
- Aux sanitaires ;
- A la boutique du Stade ;
- Lors de la sortie du Stade en fin de match.

Un marquage au sol rappellera cette distanciation aux points stratégiques.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Le port du masque sera rendu obligatoire par arrêté préfectoral pour toute personne âgée de onze ans et plus, à la fois dans l'enceinte du Stade Saint-Symphorien, mais également dans un large périmètre aux abords du Stade Saint-Symphorien (voir arrêté préfectoral).

Il vous sera donc demandé de **porter votre masque depuis la sortie de votre véhicule ou du véhicule de transport en commun que vous aurez emprunté, jusqu'à votre arrivée au Stade Saint-Symphorien**, et/ou à partir de votre entrée dans le périmètre objet de l'arrêté préfectoral si vous circulez à pied.

Le port du masque sera obligatoire le dimanche 20 septembre, de 12H00 à 18H00 dans ledit périmètre.

Même lorsque vous serez assis à votre place, le masque devra être porté ; a fortiori lorsque vous circulerez dans les allées et les travées du Stade, pour vous rendre aux sanitaires ou aux buvettes.

CONDAMNATION DE SIÈGES

Dans les gradins du Stade Saint-Symphorien, **un siège au moins sera condamné entre chaque commande de deux sièges**, et ne devra pas être occupé.

Cette condamnation d'un siège ayant été également répercutée dans le logiciel billetterie au moment de l'achat de votre billet, **vous n'avez rien à faire d'autre que respecter le numéro de la place que vous avez achetée**.

OUVERTURE DES PORTES ET ARRIVÉE SÉQUENCÉE AU STADE

Pour mieux répartir les flux d'arrivée au Stade dans l'espace :

- Les files de pré-filtrage seront doublées ;
- L'ensemble des portes d'accès du Stade seront ouvertes.

Pour mieux répartir les flux d'arrivée au Stade dans le temps :

- Les portes ouvriront au public à 12H30, soit 2H30 avant le coup d'envoi ;
- Les spectateurs sont conviés au Stade selon des horaires décalés :
 - Pour les spectateurs dont le nom de famille commence par les lettres A, B, C, D, E : entrée dans le Stade souhaitée à **14h45**

- Pour les spectateurs dont le nom de famille commence par les lettres **F, G, H, I, J** : entrée dans le Stade souhaitée à **14h15** ;
- Pour les spectateurs dont le nom de famille commence par les lettres **K, L, M, N, O** : entrée dans le Stade souhaitée à **13h45** ;
- Pour les spectateurs dont le nom de famille commence par les lettres **P, Q, R, S, T** : entrée dans le Stade souhaitée à **13h15** ;
- Pour les spectateurs dont le nom de famille commence par les lettres **U, V, W, X, Y, Z** : entrée dans le Stade souhaitée à **12h45**.

DÉSINFECTION DES LOCAUX

L'ensemble du Stade Saint-Symphorien aura fait l'objet d'une **désinfection complète par virucide** avant l'arrivée du public (en ce compris les sièges des gradins).

A compter de l'ouverture du Stade au public, des équipes de nettoyage assureront une régie de désinfection régulière de tous les sanitaires du Stade Saint-Symphorien, qui seront réapprovisionnés en savon et lotion hydro-alcoolique autant que nécessaire.

Des hôtes et hôtesse d'accueil spécialement dédiés à la distribution de lotion hydro-alcoolique seront répartis dans l'enceinte du Stade Saint-Symphorien, et notamment aux points stratégiques (entrées, sanitaires, buvettes).

BUVETTES : CONSOMMATION À LA PLACE

Les buvettes du Stade Saint-Symphorien seront ouvertes au public.

Néanmoins, la consommation des produits achetés ne pourra s'effectuer qu'en étant assis(e) à sa place en tribune. La consommation en station debout aux abords des buvettes ou dans les allées et travées du Stade Saint-Symphorien sera interdite.

Un sens de circulation sera matérialisé par un marquage au sol pour délimiter les zones d'attente entre chaque client.

Les comptoirs des buvettes seront équipés de plexiglas afin de protéger les clients et le personnel de restauration. En outre, un espace de dépôt des produits sera spécialement aménagé à chaque comptoir pour éviter les contacts entre les clients et le personnel.

Le paiement en mode sans contact devra être privilégié.

Toutefois, la désinfection des bornes d'accueil et des terminaux de cartes bancaires sera assurée entre chaque client.

SORTIES SEQUENCÉES DU STADE

Afin d'éviter les regroupements et les mouvements de foule au moment de la sortie du Stade Saint-Symphorien à la fin de la rencontre, **les spectateurs seront invités à quitter le Stade de manière séquencée dans le temps, par secteur et par tribune.**

Un départ pour la sortie sera donné par le speaker du stade et relayé par des messages sur les écrans géants. Les départs seront annoncés toutes les trois à quatre minutes, afin de ne pas faire patienter trop longtemps les spectateurs dans le stade.

BOUTIQUE

La boutique du Stade Saint-Symphorien sera ouverte ce dimanche 20 septembre de **12h à 15h00** et de **16h45 à 18h00**. La capacité d'accueil sera de 25 clients présents simultanément dans l'espace de vente.

Les flux d'entrée et de sortie seront différenciés.

Les cabines d'essayage seront exceptionnellement fermées.

Les terminaux de paiement, le comptoir, les poignées de porte seront régulièrement désinfectés et du gel hydro-alcoolique sera distribué aux entrées.

RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

De nombreux hôtes d'accueil et agents seront chargés de faire respecter le port du masque, les gestes barrières, la consommation à la place et la distanciation sociale dans l'enceinte et aux abords du Stade Saint-Symphorien.

Des affiches, panneaux d'information et autocollants de sol seront répartis aux endroits clefs pour rappeler les bons comportements à adopter.

Le règlement intérieur du Stade Saint-Symphorien intègre désormais le présent protocole sanitaire.